

# PRIX FINGAD

2ème(P/ 3398), — 07/05/2023 13h30, LA MARTINIQUE

**PLAT, 1.600 meters**, Corde à GAUCHE, Terrain BON SOUPLE (3,4 )

6.000 (3.000, 1.200, 900, 600, 300)

**ARRIVEE OFFICIELLE:** 8 Engagés. 1 Nul. 1 Supplémentaire. 6 Partants Définitifs. 1 Non-Partant.

Temps du 1er : 1.35.69 (Redk : 0.59.80)

## HANDICAP DE CATEGORIE

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**

**Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 56 k.**

**La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 62 k.**

**Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.**








Réf. +070

## Décisions des commissaires

La température extérieure enregistrée par la société organisatrice étant supérieure ou égale à 30 degrés Celsius, les Commissaires ont majoré le poids déclaré lors de la déclaration de monte d'une livre pour l'ensemble des concurrents conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop. Les Commissaires ont autorisé la pouliche PRINCESS ISLY à être munie d'un bonnet assourdissant, ce dernier étant retiré derrière les stalles de départ. Les Commissaires ont, après enquête, sanctionné l'entraîneur Maurice GROS par une amende de 100 euros pour avoir déclaré la monte du jockey Wesley CAVE sans s'être préalablement assuré de sa disponibilité. Le jockey Wesley CAVE étant indisponible, les Commissaires ont autorisé son remplacement sur le Hongre LOI DU TALION par le jockey Gabriel BON. Suite au comportement de la pouliche PRINCESS ISLY avant l'entrée dans les stalles, les Commissaires ont ouvert une enquête et entendu le jockey Jean-Baptiste VIGIE qui a refusé de prendre part à la course, jugeant son intégrité physique menacée par le comportement de la pouliche. Les Commissaires, après avoir entendu l'entraîneur Raphael NICOLSON en ses explications, l'ont sanctionné par une amende de 100 euros pour avoir présenté la pouliche PRINCESS ISLY imparfaitement dressée au départ. Celui-ci a refusé de signer la notification. La pouliche SARABI a fait l'objet d'un prélèvement biologique.

## Informations

Conformément aux dispositions de l'article 196 du Code des Courses au Galop, les résultats des courses sont publiés sous réserve des modifications qui y seraient éventuellement apportées, à la suite de réclamations, d'appels ou d'une décision prise par les Commissaires de France Galop en application dudit code.

Place Cheval	N° Père/Mère	Écart au précédent	Couleurs	Propriétaire	Entraîneur	Jockey	Poids	Gain Prim. prop.	Prim. elev.	Suppl. Equipement(s)	Écurie.	Éleveurs
1	<b>MISS ESTRELLA F.P.S. 3 A.</b>	01	Par: SIDPOUR et ESTRELLA DELNORTE (SLICKLY)	(Corde:06)	 found or type unknown MME ANGELA THIBAUT	MME A. THIBAUT	ANTHONY BERNARD	62,5kg (62 kg)	3.000 2.256 683	NNN	MME LR. RUSTER	
2	<b>L'INTREPIDE PIETRA F.P.S. 3 A.</b>	02	Par: PEDRO THE GREAT et SENSUELLE (TIGER HILL)	1.L (Corde:01)	 found or type unknown MME ANGELA THIBAUT	MME A. THIBAUT	FRANCK TORRALBA	62,5kg (62 kg)	1.200 902 273	NBL	MME A. THIBAUT	
3	<b>REANNA H.P.S. 3 A.</b>	03	Par: REPLY et ANNA VICTORIA (ROYAL SOLO)	5.5 (Corde:02)	 found or type unknown DIDIER FRANCISQUE	D. FRANCISQUE	MME ADELINE MEROU	60,5kg (61,5kg)	900 676 204	ANN	S.A.R.L. VETEQUIN	
4	<b>RONNIE ROCKET H.P.S. 3 A.</b>	04	Par: BIRCHWOOD et LINGREVILLE (LE HAVRE)	1/4 (Corde:07)	 found or type unknown WILLY VAITILINGOM	MME L. DUPELIN LALUNG	MME LUANA DUPELIN LALUNG	59,5kg (60,5kg)	600 451 136	ANL	GR. PETIT, LC. CRANE	
5	<b>LOI DU TALION H.P.S. 3 A.</b>	06	Par: SIDPOUR et TU T'LAISSES ALLER (HERNANDO)	6.L (Corde:05)	 found or type unknown MAURICE GROS	M. GROS	GABRIEL BON	55,5kg (55 kg)	300 225 68	ANL	O. NEMORIN	
6	<b>SARABI F.P.S. 3 A.</b>	05	Par: ASANGA et BELLE DE JOUR (HAWK WING)	17L (Corde:04)	 found or type unknown WILLIAM SAINTE ROSE	MME L. DUPELIN LALUNG	CEDRIC REYNAUD	59,5kg (59 kg)		NNN	G. RUBAL	
NP	<b>PRINCESS ISLY</b>	07	CONDITIONS SPECIALES		 found or type unknown					NNN		